

**République Française**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du 22 février 2024**  
Convocation en date du 12 février 2024

**Membres afférents au Conseil Syndical** : 18

**Délégués présents** :

**Mesdames** : MARCON Dominique, PELAEZ-BACHELIER Hélène

**Messieurs** : AURIAS Claude, ARNAUD Robert, BENOIT Denis, BOUVIER Jean-Marc, CHAVE Philippe, FAYARD Francis, LEMERCIER Christophe, MOREL Loïc, POINT Jean-Pierre, TRON Frédéric, SERRET Jean

**Membres excusés** :

**Mesdames** : BORDERES Danielle ; LORENZETTI Muriel

**Messieurs** : CAILLET Christian, DELAYE Dominique, VALLON Cyrille

**A été élu secrétaire de séance** : Madame MARCON Dominique

**Votants** : 13

**Exprimés** :

**DELIBERATION N° 02/2024**

**1. Demande de subvention dans le cadre du FONDS VERT – Réalisation du projet sur les espaces de résilience au sein des enveloppes urbaines**

**La mise en œuvre de la sobriété foncière passe par la recherche d'un juste équilibre entre densification et résilience face au changement climatique.**

**L'objectif : Que stratégie d'aménagement d'une commune passe par une réflexion globale intégrant les services écosystémiques et sociaux portés par les sols**, leur localisation dans l'enveloppe urbaine et la densité des tissus urbanisés (lutte contre les îlots de chaleur, gestion des eaux pluviales, désimperméabilisation...) mais aussi par l'analyse de l'ensemble des espaces publics et autres interstices libres à potentiels.

**Le projet se déroule, sur une durée de 3 ans, en deux étapes :**

- Etape 1 : Etablir un diagnostic territorial et définir une stratégie de résilience (Durée estimée à 18 mois)
- Etape 2 : Accompagnement du territoire (Durée estimée à 18 mois)

**Etape 1 :**

Le diagnostic se fera à l'échelle des 44 communes du SCoT afin d'obtenir une cartographie homogène sur le territoire du SCoT avec une définition parcellaire. Néanmoins, un travail plus poussé sera réalisé sur les polarités les plus denses,

- Etat des lieux des différents espaces de résilience au sein des enveloppes urbaines avec une précision parcellaire et en affectant une typologie. (Par exemple : zones agricoles, espaces naturels...)
- Etat des lieux des espaces urbains précisant également les typologies : délaissés urbains, espaces publics...
- Définition des enjeux globaux et locaux et selon chaque typologie d'espace.

**Etape 2 :**

**Cet accompagnement** a pour objectif d'amener 3 communes à la réalisation de 1 ou 2 projets opérationnels chacune qui répondront aux enjeux identifiés dans le diagnostic et la stratégie de résilience. Cet accompagnement ira jusqu'au stade d'une étude de préfiguration avec un chiffrage et une esquisse.

**En parallèle et sur toute la durée du projet :**

- Un cycle de réflexion à destination de l'ensemble des élus et techniciens du territoire : Ateliers et conférence

- Un projet de recherche action est aussi envisagé avec l'INRAE ou avec JardIn'R,
- La création d'outils pédagogiques et de sensibilisation (Boîte à Outils à destination des communes et des habitants, Une exposition, Un livret de sensibilisation).

**Monsieur le Président Loïc Morel précise que ce projet sera inscrit au budget pour les 3 prochaines années.**

**Le Conseil Syndical, décide 13 votes pour et 1 abstention :**

- **De solliciter le financement de ce projet au titre du Fonds Vert,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération et du projet décrit ci-dessus.**

**Loïc MOREL**  
**Le Président**

